



CONSEILS DE SOINS EXOTIQUES GRANIVORES



LISTE :

Astrids, diamants, un grand nombre d'espèces sont dans ce groupe ;



NOURRITURE :

Mélange de graines pour oiseaux exotiques.

Millet en grappe une fois par semaine hors reproduction (friandise).

Verdure : 2 fois par semaine en petite quantité. Pissenlit feuilles et fleurs ou salade. Diverses graminées du jardin servies vertes (on ne donne que ce qu'on sait reconnaître), tranche de pomme ou râpées, carottes râpées ou autres légumes râpés en petite quantité.

Eau : Seule boisson possible, renouvelée tous les jours. Ajout de vitamines solubles (poudre) une fois par semaine.

Pâtées d'élevage pour exotiques. Pâtées aux œufs, pâtées aux fruits, au miel... Graines germées.

Apport minéral : Os de seiche, coquille d'œufs, grit, gravillon, sable. Calcium soluble dans l'eau ou la pâtée.

LOGEMENT :

Cage : La plus grande possible et en longueur plutôt qu'en hauteur. Perchoirs arrondis de 5 mm à 15 mm de diamètre.

Peu de perchoirs, éloignés, un à chaque bout, et pas de perchoirs qui croise un autre (fi entes).

Pas de perchoir au-dessus de la nourriture ou l'eau. Fontaine à bille pour l'eau.

Baignoire suspendue à la porte si pas de risque d'évasion en cas de chute (et de chat curieux, ou de chien)

Volière : L'éleveur y rentre pour soigner, admirer ; longueur le maximum possible, largeur 1 m à 2 m, hauteur 2 m. Abri isolé, pour l'hiver et la fraîcheur l'été. Craint les courants d'air et l'humidité. Selon l'espèce, hivernage à 15°C minimum. Chauffage réduit à 10°C veilleuse de nuit, 3 ou 6 watt avec programmateur.

Au sol, copeaux de hêtre, de pins, gravier, sable, li ère pour chat.

COHABITATION :

Avec d'autres petits exotiques à bec droit, d'autres espèces, belliqueux dans la même espèce ou même groupe. Jamais avec des perruches ou tout autres perroquets.

Article L.413-8 du code de l'environnement, & Arrêté ministériel du 08 octobre 2018 fixant les règles générales de détention d'animaux d'espèces domestiques (article 11) : Toute vente d'un animal d'espèce non domestique doit s'accompagner, au moment de la livraison à l'acquéreur, de la délivrance d'un document d'information sur les caractéristiques, les besoins et les conditions d'entretien de l'animal. Afin de préserver la vie sauvage, l'animal dont vous venez de faire l'acquisition ne doit pas être relâché dans le milieu naturel.

CAGE DE REPRODUCTION :

Un couple par cage (80 cm de long minimum, 50 cm au carré pour le pignon) mais 1 m de long, c'est mieux.

Perchoirs de 10 mm et de 15 mm de diamètre, au carré, à plus de 20 cm du plafond.

Nichoir boîte ouvert en frontal, ou avec trou rond, nichoir boule tressé. Divers matériaux mis à disposition : foin, fibre de noix de coco, herbe, frisures de bois...

TEMPERATURE :

Intérieure : de 10°C à 35°C

Extérieure : de 10°C à 40°C

Selon les espèces, hivernage obligé.

LUMIERE :

À l'intérieur : ce ne sont pas des oiseaux de compagnie, éclairage de la maison, coin tranquille. Veilleuse la nuit pour éviter les frayeurs et les chutes du perchoir.

À l'extérieur : naturelle, pas d'apport complémentaire, sauf la veilleuse la nuit dans l'abri.

BRUITS :

Eviter les bruits subits et répétitifs, l'oiseau sujet au stress. Envol brusque, choc aux plafond, sur les perchoirs. Risque de blessures : aile cassée, mort si choc violent.

SOINS :

Tout oiseau prostré, en boule, ne s'alimentant pas, risque de mourir en 48h. Vermifuge une fois par an selon l'espèce et l'habitat, se renseigner auprès d'un praticien. Surveiller la respiration qui n'est pas bruyante.

BAGUES :

Elles servent à identifier l'oiseau. Pour la vente c'est la garantie de l'âge de l'oiseau. Elles sont fermées, gravées au n° de l'éleveur.

L'année de naissance est gravée en travers.

Se rapprocher d'un club local pour de plus amples renseignements.

